

Session de mai 2017



© European Union 2017 - European Parliament

Intervention du Secrétaire général des Nations unies.

Mercredi 17 mai, le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'est exprimé devant le Parlement européen. Il a rappelé le rôle de l'Europe dans un monde où les conflits se multiplient, analyse que je partage en particulier compte-tenu de la situation des conflits en Syrie, en Libye et au Yémen et sur lesquels l'Europe doit avancer de manière unie pour contribuer à un règlement politique.

Le Secrétaire général a également souligné l'engagement historique de l'Union européenne en faveur du multilatéralisme, qui fait de l'Europe l'un des bailleurs de fonds les plus importants au monde en matière de développement et de coopération pour la paix et la sécurité.

Marché unique du numérique

Cette session plénière a été marquée par l'adoption, jeudi 18 mai, de deux textes en faveur du marché unique numérique. Ce grand chantier européen a pour objectif d'améliorer pour les citoyens l'accès aux biens et services numériques, notamment en éliminant les obstacles injustifiés aux activités en ligne.

Le règlement sur la portabilité permettra aux européens d'accéder pendant leurs déplacements en Europe aux services comme Netflix ou Spotify auxquels ils sont abonnés et ce comme s'ils étaient chez eux. Ce texte permet de répondre à une demande légitime des consommateurs sans pour autant menacer les mécanismes de licences territoriales, qui sont vitales pour le financement de la culture.

Le second texte adopté porte sur la révision de la directive sur les médias audiovisuels. À travers ce rapport, le Parlement défend un renforcement du modèle audiovisuel européen et une plus grande responsabilisation des plateformes. Aujourd'hui, la consommation de contenu audiovisuel se fait aussi bien à la télévision que sur internet, il était donc nécessaire de revoir et rapprocher les règles applicables. Qu'il s'agisse de l'encadrement de la publicité, de la mise en place de quota d'œuvres européennes, de la lutte contre les contenus haineux ou de la protection des mineurs, nous avons défendu les fondements du modèle européen, basé sur la protection des consommateurs et la promotion de la diversité culturelle.

Rapport sur la place des instruments financiers dans les fonds européens de la politique régionale

Jeudi 18 mai, j'ai apporté mon soutien au rapport sur la place des instruments financiers dans les fonds structurels européens. Par "instruments financiers", on désigne des mécanismes d'aides remboursables, tels que les garanties ou les prêts, par opposition aux subventions "classiques". Il s'agit ainsi de provoquer un effet de levier pour mobiliser les fonds privés, selon la même logique que le plan d'investissement Juncker.

Le rapport adopté en plénière reprend les points que j'ai défendus dans ce dossier : sans afficher d'opposition de principe aux instruments financiers, il souligne que les règles doivent être profondément simplifiées afin de rendre ces instruments plus attractifs. Le rapport souligne également que les instruments financiers doivent être utilisés dès lors qu'ils ont une valeur ajoutée mais qu'ils ne sont pas une fin en soi et n'ont pas vocation à se substituer aux subventions. En effet, dans de nombreux secteurs comme la lutte contre la pauvreté ou le financement de certaines infrastructures, les subventions demeurent l'outil le plus approprié.

Pour permettre aux régions qui gèrent les fonds européens de déterminer librement les modalités d'intervention les plus appropriées au regard du contexte régional, j'ai par ailleurs fait intégrer dans le rapport l'opposition du Parlement à des objectifs chiffrés et contraignants en matière d'utilisation de ces instruments.

Enfin, mon amendement selon lequel les succès des instruments financiers dépend de facteurs multiples et qu'aucune conclusion ne peut être tirée sur la base d'un critère unique a également été repris. À mes yeux en effet, l'utilisation des instruments financiers doit se baser sur les secteurs qu'ils peuvent soutenir et non sur le niveau de développement des territoires.

Échange de vues avec Michel Barnier :

Mercredi 17 mai, Michel Barnier, négociateur en chef de l'Union européenne pour le Brexit, a participé à un échange de vues sur le Brexit avec les membres de mon groupe politique, le PPE. Cette réunion a été l'occasion pour Michel Barnier de faire un point sur le calendrier de futures négociations, et de rappeler les priorités de l'Union européenne : garantie des droits des citoyens européens, règlement financier du divorce et, une fois ces deux aspects réglés, préparation des relations futures. Suivant la

bonne volonté et le réalisme des britanniques, ces négociations, qui s'annoncent difficiles, pourraient aboutir fin 2018 en vue d'une adoption formelle début 2019.



Visite d'étudiants de l'Université du Maine :

C'est avec un grand plaisir que j'ai accueilli mercredi 17 mai à Strasbourg un groupe d'étudiants de l'Université du Maine. Cette visite a été l'occasion d'échanger sur mon expérience de Député européen et sur le fonctionnement des institutions européennes.

